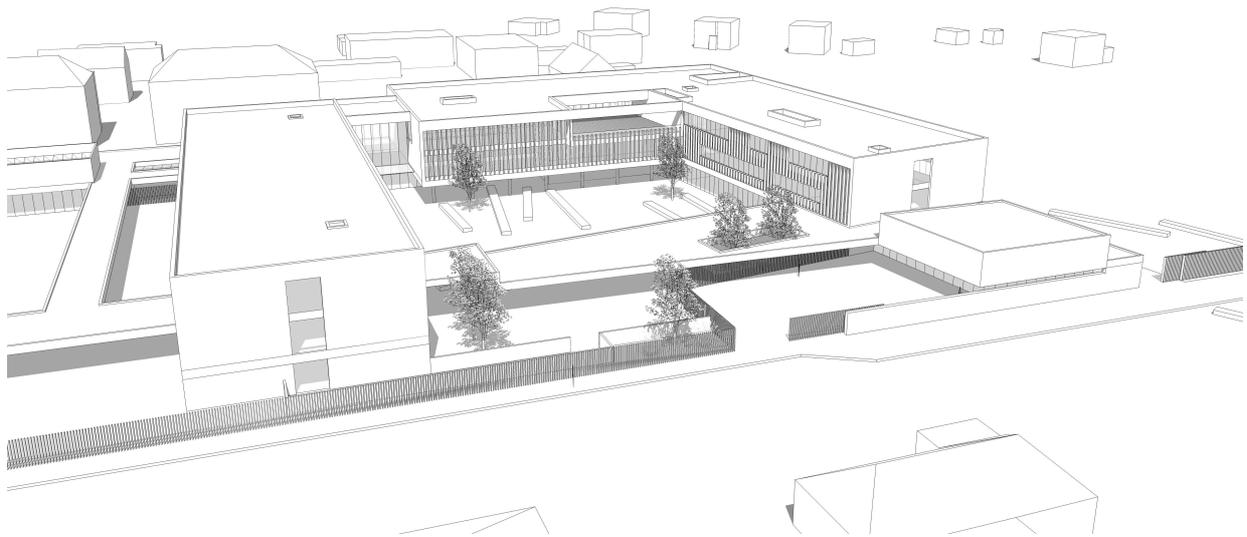


RESTRUCTURATION ET EXTENSION DU COLLEGE ROMAIN ROLLAND A ERSTEIN



MEMOIRE APD

SYNTHESE

07 AVRIL 2014

WEBER & KEILING

Architecte Mandataire
37 boulevard de Nancy – 67000 STRASBOURG

SNC LAVALIN

BET Pluridisciplinaire
16 rue de l'Industrie - 67 400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN

E3 ECONOMIE

Economiste de la construction
18 Avenue F. Mitterrand - 67200 STRASBOURG

Catherine LINDER

Paysagiste Urbaniste
2 rue des Veaux - 67 000 STRASBOURG

EURO SOUND PROJECT

Acousticien - Scénographe
7, rue des Prés – 67201 ECKBOLSHEIM

André RODEGHIERO

Design Graphique
11, rue du Haut-Bout-88210 LE MONT

SOMMAIRE

1. NOTICE ARCHITECTURALE	3
2. NOTE FINANCIERE	6
3. PLANNING PREVISIONNEL DES ETUDES ET DES TRAVAUX	8
4. PHASAGE DES TRAVAUX	9
5. ETUDES DE FACADE	15
6. PLANS	22

1. NOTICE ARCHITECTURALE

La proposition architecturale s'appuie sur les principes généraux d'organisation prévus au programme et respecte à la lettre le phasage défini.

Le parti pris retenu est celui d'un projet unitaire qui recherche une cohérence globale forte pour les bâtiments principaux qui adoptent un vocabulaire architectural commun.

Cette option conduit à intégrer le bâtiment existant dans la logique formelle des constructions neuves et à gommer toute différence d'aspect entre neuf et ancien.

Une telle orientation est rendue possible par l'importance de la restructuration du Bâtiment C qui ne conserve que son état primitif, que sa structure primaire, ses façades étant entièrement retraitées de l'extérieur et son cloisonnement intérieur intégralement reconstitué.

On parlera dès lors d'un nouveau collège constitué d'un bâtiment principal en forme de U, flanqué de deux entités d'échelle plus modeste : la salle polyvalente et le bâtiment de la SEGPA.

Un préau marquant l'entité principale referme la figure côté rue et dessine le parvis d'entrée.

Le parvis est un espace clos délimité par un mur sur rue et par la clôture principale du collège côté intérieur. Il constitue un espace tampon entre domaine public et privé. La limite parcellaire du collège est déplacée de façon à élargir le trottoir longeant le stationnement des bus scolaires (12 places) qui se développe tout le long de la rue de Wissembourg jusqu'au parvis d'entrée.

La salle polyvalente placée en exergue qualifie ce parvis.

Située à l'articulation entre domaine privé du collège et domaine public, elle dispose de l'autonomie de fonctionnement attendue.

L'organisation du bâtiment principal qui se développe sur trois niveaux est simple :

Un hall central, placé en situation frontale, distribue les deux ailes du bâtiment par un escalier principal ouvert, menant directement au CDI, et quatre escaliers secondaires encloués positionnés aux quatre angles de la figure que définit la cour de récréation.

Le Hall du collège est ouvert sur un sas à double hauteur dont le rôle est essentiel : Il permet l'articulation fonctionnelle entre l'aile Ouest (C) restructurée et les constructions neuves, et assure la liaison entre le parvis Nord du collège, dédié aux cycles et aux piétons et la cour de récréation centrale.

Nous avons pris le parti de qualifier cet accès Nord dans le traitement paysager comme dans l'architecture du bâtiment dont la volumétrie marque un décrochement dans lequel s'inscrit une baie vitrée qui éclaire dans la perspective du parvis Nord, l'escalier principal du collège.

Le CDI est placé au-dessus du Hall d'entrée associé à la salle banalisée dédiée, il se développe sur toute la longueur du corps de bâtiment central. Il occupe ainsi une position remarquable dans le dispositif, tant sur le plan fonctionnel (facilité d'accès depuis toutes les parties du collège) que du point de vue symbolique face à l'entrée principale.

Dans les étages, les pôles d'enseignement, avec leurs spécificités respectives, sont répartis conformément au programme en évitant toute dispersion.

Au premier étage, le bâtiment restructuré accueille les salles d'enseignement général avec leurs dépôts.

Il est à noter qu'à l'occasion de la restructuration lourde du bâtiment existant, les escaliers sont intégralement reconstruits et l'escalier Nord décalé d'une trame pour améliorer la fluidité des circulations et optimiser l'utilisation des plateaux d'étage, tout l'enseignement général étant regroupé dans l'aile Ouest.

Outre le CDI, le corps central intègre au premier étage le solde des salles banalisées et la salle informatique ainsi placée en situation d'accès optimale.

Dans le premier étage de l'aile Est sont regroupées les salles du pôle technologie.

Au deuxième étage les ailes Ouest et Est sont occupées respectivement par l'enseignement général et le pôle des Sciences Expérimentales avec leurs dépôts spécifiques. Il est à noter qu'une implantation du mobilier dans les plans et notamment des paillasse, permet de valider le dimensionnement des salles d'enseignement.

Au rez-de-chaussée, sur la périphérie de la cour de récréation, de part et d'autre du Hall d'entrée qui intègre les utilités prévues (espace casiers et bloc sanitaire) sont implantées :

Dans l'aile Ouest : le pôle enseignants qui dispose, en tête du bâtiment, d'une certaine autonomie, le pôle administratif et la Vie Scolaire qui offrent les vues requises ainsi qu'un accès direct sur la cour de récréation, et le Foyer des élèves, légèrement à l'écart, proche de l'accès Nord.

Dans l'aile Est, le pôle Hygiène Alimentation service de la SEGPA avec ses accès techniques, les salles banalisées réservées à la SEGPA et la salle polyvalente avec ses annexes qui bénéficient de larges accès depuis la cour de récréation et le parvis d'entrée.

Nous avons conçu la salle polyvalente comme une entité formellement distincte des bâtiments d'enseignement. Son échelle plus modeste s'accorde avec celle du parvis d'entrée (dont on peut réaliser la clôture complète) et celle de la plupart des constructions du quartier environnant.

Attenant à la SEGPA, l'infirmerie occupe l'angle Sud-Est du bâtiment, aisément accessible depuis les distributions intérieures et par véhicule depuis le parking enseignants ou la voie pompier.

Au Nord-ouest du bâtiment principal et le long de la limite Nord du site se développe un bâtiment bas, en longueur, qui intègre les auvents du parking à vélos et les bâtiments des sections HABITAT et ERE de la SEGPA.

Une liaison couverte le rattache au bâtiment principal ainsi qu'au Restaurant Scolaire vers le Sud.

Un accès central ouvert sur la cour de service partagée avec la cuisine de la demi-pension permet une distribution aisée des locaux de stockage des deux sections.

Le plan du bâtiment SEGPA est composé de part et d'autre d'une distribution centrale longitudinale : côté cour de service : l'atelier, les stockages et les serres, à l'opposé les espaces de service.

L'espace culture clos est situé au Sud de la serre.

Les logements

Regroupés conformément au programme le long de la rue de Molsheim, ils sont constitués d'une série de maisons individuelles mitoyennes, décalées les unes par rapport aux autres, compte tenu de la forme de la parcelle. Chaque maison dispose d'un jardin à l'Ouest et d'un auvent pour véhicules le long de la rue. Leur typologie est identique : Espace jour avec accessibilité PMR au rez-de-chaussée, espace nuit à l'étage.

Le parking

Situé le long de la future emprise du gymnase, le parking enseignant et logements est accessible depuis la rue de Molsheim. Il est organisé en petites unités raccordées à la voie de desserte principale. L'une de ces unités dédiée aux logements est couverte.

Traitement des façades

Une fois posé le principe de l'unité pour le bâtiment principal, nous avons introduit une différenciation nette entre les façades intérieures ouvertes sur la cour de récréation et les façades situées sur la périphérie extérieure.

Posées sur un socle démarqué ; ces dernières sont traitées en bandeaux vitrés filants, salle par salle afin d'introduire, un rythme aléatoire où prédomine l'horizontalité, dans le plan homogène des façades de l'enveloppe extérieure.

La façade sur cour privilégie au contraire la verticalité. Comme l'enveloppe extérieure elle est articulée en deux registres : un registre inférieur transparent et perméable, un registre supérieur, correspondant aux deux étages, entièrement revêtu par une trame composée d'éléments verticaux en bois servant de protection solaire.

Le rythme de cette trame, régulier sur le fond, est allégé au droit des bandeaux vitrés des salles de classe de façon à créer une variation propre à enrichir et à nuancer la perception de la façade qui se déroule sur trois faces intérieures du volume bâti.

La salle polyvalente, élément singulier dans sa géométrie et sa texture lisse fait également appel au métal dans son couronnement supérieur, au dessus du registre bas qui coïncide avec celui de l'auvent d'entrée et celui du registre des bâtiments d'enseignement.

2. NOTE FINANCIERE

ESTIMATION PREVISIONNELLE DES TRAVAUX

En Euros – Valeur Novembre 2012 – Prix en marchés séparés

1. DESAMIANTAGE - DEMOLITION

TOTAL 1. DESAMIANTAGE - DEMOLITION 416 290 €

2. INSTALLATION PROVISOIRES EN LOCATION ET AMENAGEMENTS CONNEXES

LOT BATIMENT PROVISOIRES - EQUIPEMENTS TECHNIQUES - BRANCHEMENTS - AMENAGEMENTS CONNEXES

545 000

TOTAL 2. INSTALLATION PROVISOIRE EN LOCATION ET AM. CONNEXES 545 000 €

3. RESTRUCTURATION DU BATIMENT C

LOT GROS-ŒUVRE	155 030
LOT ETANCHEITE - COUVERTURE - BARDAGE	101 050
LOT MENUISERIE EXTERIEURE - VITRERIE - PROTECTION SOLAIRE - OCCULTATION	426 020
LOT ISOLATION THERMIQUE EXTERIEURE - FACADES	172 390
LOT SERRURERIE	39 720
LOT MENUISERIE INTERIEURE BOIS	204 560
LOT PLATRERIE - FAUX-PLAFOND	207 683
LOT REVETEMENT CARRELAGE	8 245
LOT REVETEMENT DE SOL COLLE	114 910
LOT PEINTURE	100 786
FLUIDES	
- ELECTRICITE CF et Cf	320 000
- SANITAIRE - EXTINCTEURS	61 000
- CHAUFFAGE - VMC	445 347

TOTAL 3. RESTRUCTURATION DU BATIMENT C 2 356 741 €

4. CONSTRUCTION DE NOUVEAUX BATIMENTS

4.1 BATIMENTS SCOLAIRES

LOT TERRASSEMENTS - GROS-ŒUVRE	2 455 040
LOT ETANCHEITE - COUVERTURE - BARDAGE	360 291
LOT MENUISERIE EXTERIEURE - VITRERIE - PROTECTION SOLAIRE - OCCULTATION	675 832
LOT ISOLATION THERMIQUE EXTERIEURE - FACADES	314 375
LOT SERRURERIE	28 070
LOT MENUISERIE INTERIEURE BOIS	253 010
LOT PLATRERIE - FAUX-PLAFOND	258 052
LOT REVETEMENT CARRELAGE	102 635
LOT REVETEMENT DE SOL COLLE	149 345
LOT PEINTURE	158 868
LOT ASCENSEUR	26 000
FLUIDES	
- ELECTRICITE CF et Cf	455 000
- SANITAIRE - EXTINCTEURS	232 000
- CHAUFFAGE - VMC	908 196

TOTAL 4.1 BATIMENTS SCOLAIRES 6 376 714 €

4.2 LOGEMENTS

TOTAL 4.2 LOGEMENTS 757 758 €

TOTAL 4. CONSTRUCTION DE NOUVEAUX BATIMENTS 7 134 472 €

5. EQUIPEMENTS INDISSOCIABLES DU BATI

LOT MOBILIER	242 562
LOT EQUIPEMENT SALLES DE SCIENCES - CUISINE PEDAGOGIQUE	51 000

TOTAL 5. EQUIPEMENT INDISSOCIABLES DU BATI 293 562€

6. AMENAGEMENTS EXTERIEURS - AUVENTS - ABRIS VELOS

LOTS STRUCTURE - ARCHITECTURAUX POUR AUVENT - VELOS	305 580
LOTS TERRASSEMENTS - VOIRIES - ESPACES VERTS - CLOTURE	501 355
LOT ASSAINISSEMENT - RESEAUX SECS - ECLAIRAGE EXTERIEUR	250 000

TOTAL 6. AMENAGEMENTS EXTERIEURS - AUVENTS - ABRIS VELOS 1 056 935 €

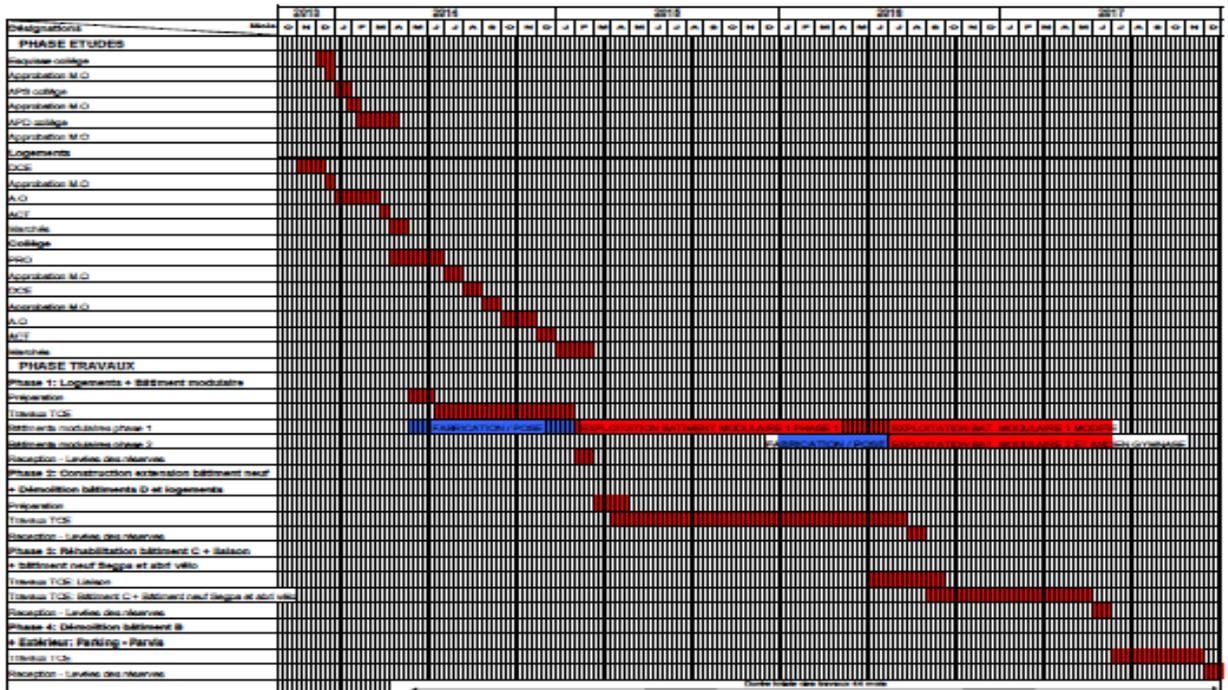
7. FRAIS DE DEMENAGEMENTS

TOTAL 7. FRAIS DE DEMENAGEMENT 20 000 €

Estimation prévisionnelle des travaux €HT valeur novembre 2012 11 823 000€HT

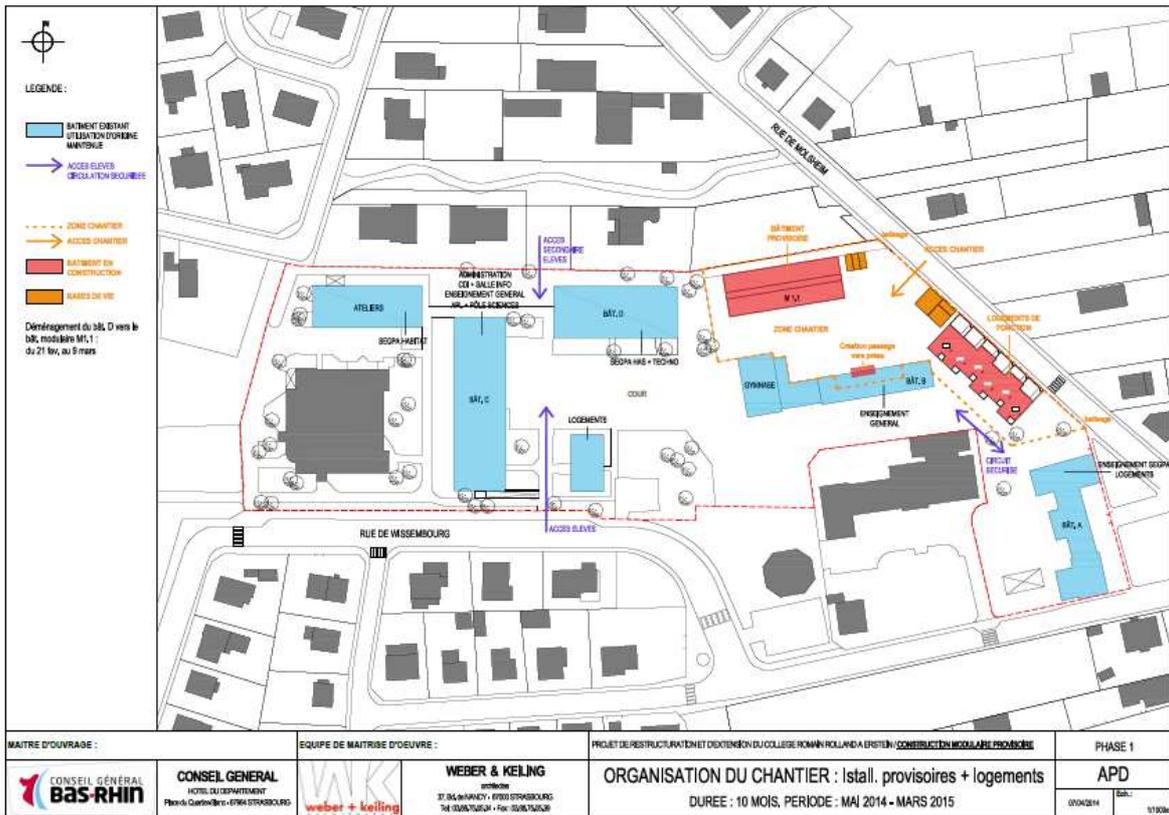
3. PLANNING PREVISIONNEL DES ETUDES ET DES TRAVAUX

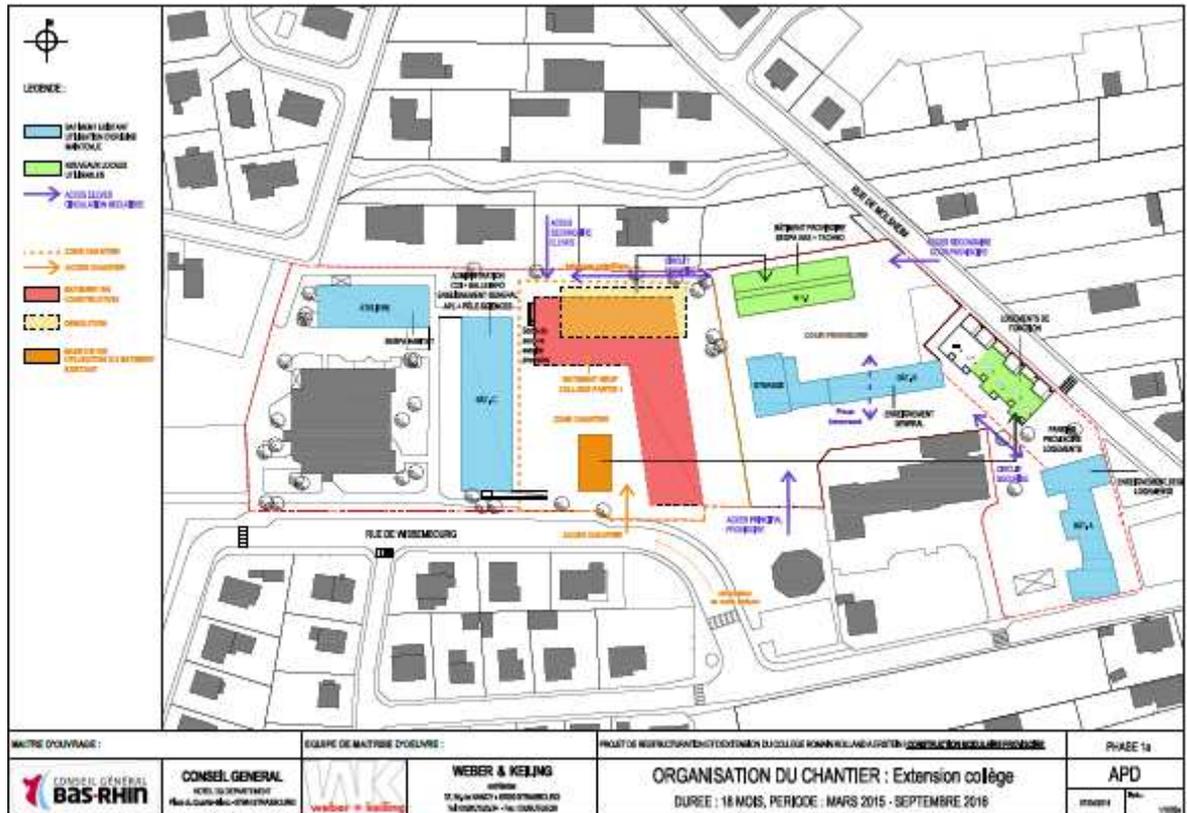
Restructuration et Extension du collège Romain Rolland à Erstein
Planning Prévisionnel des Etudes et des Travaux

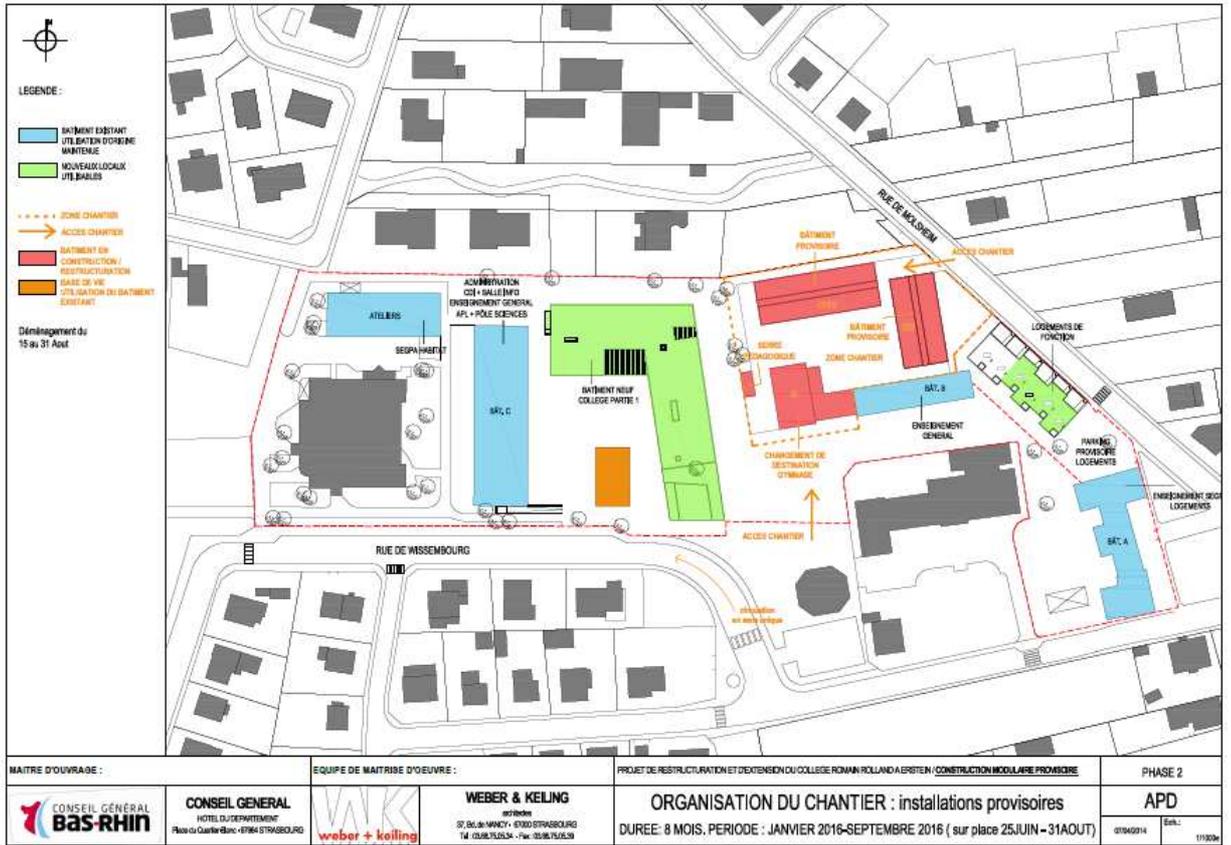


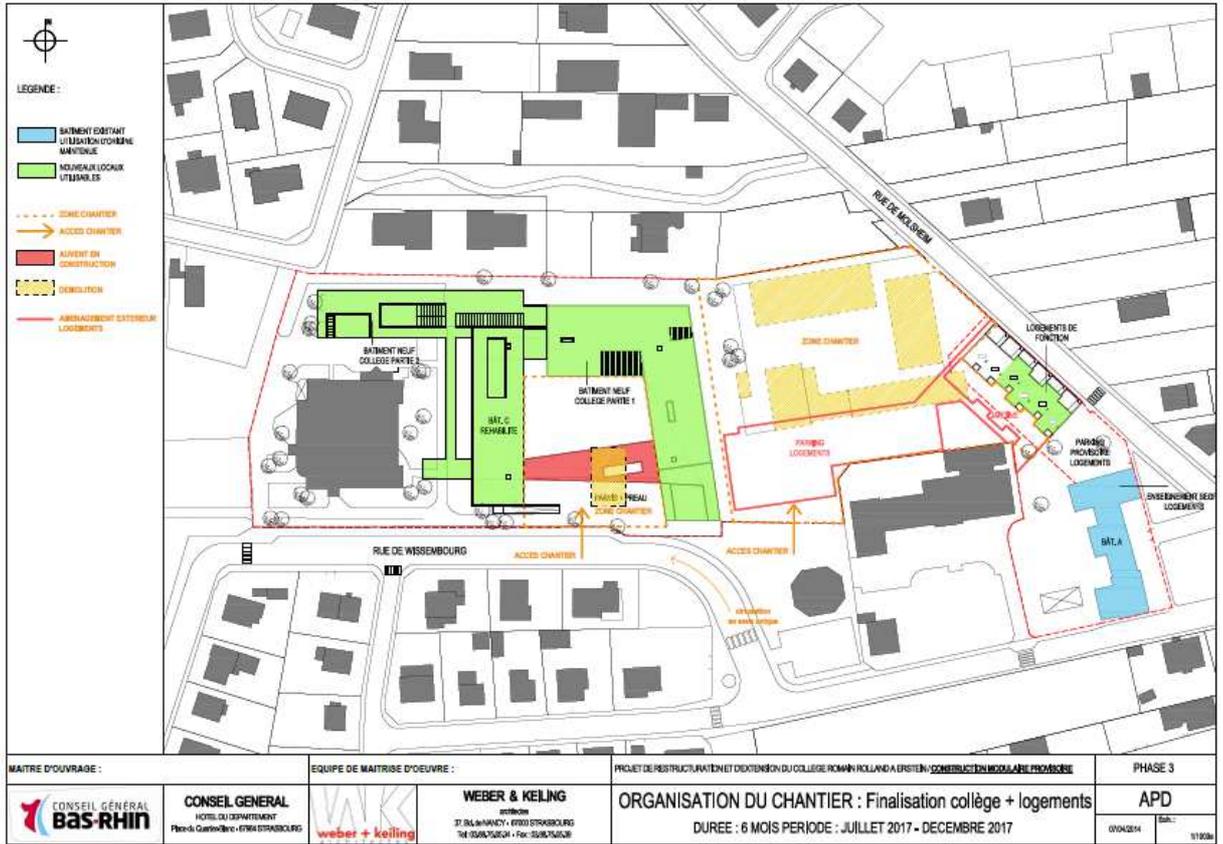
NOTE: Ce planning ne tient pas compte des interruptions possibles.

4. PHASAGE DES TRAVAUX

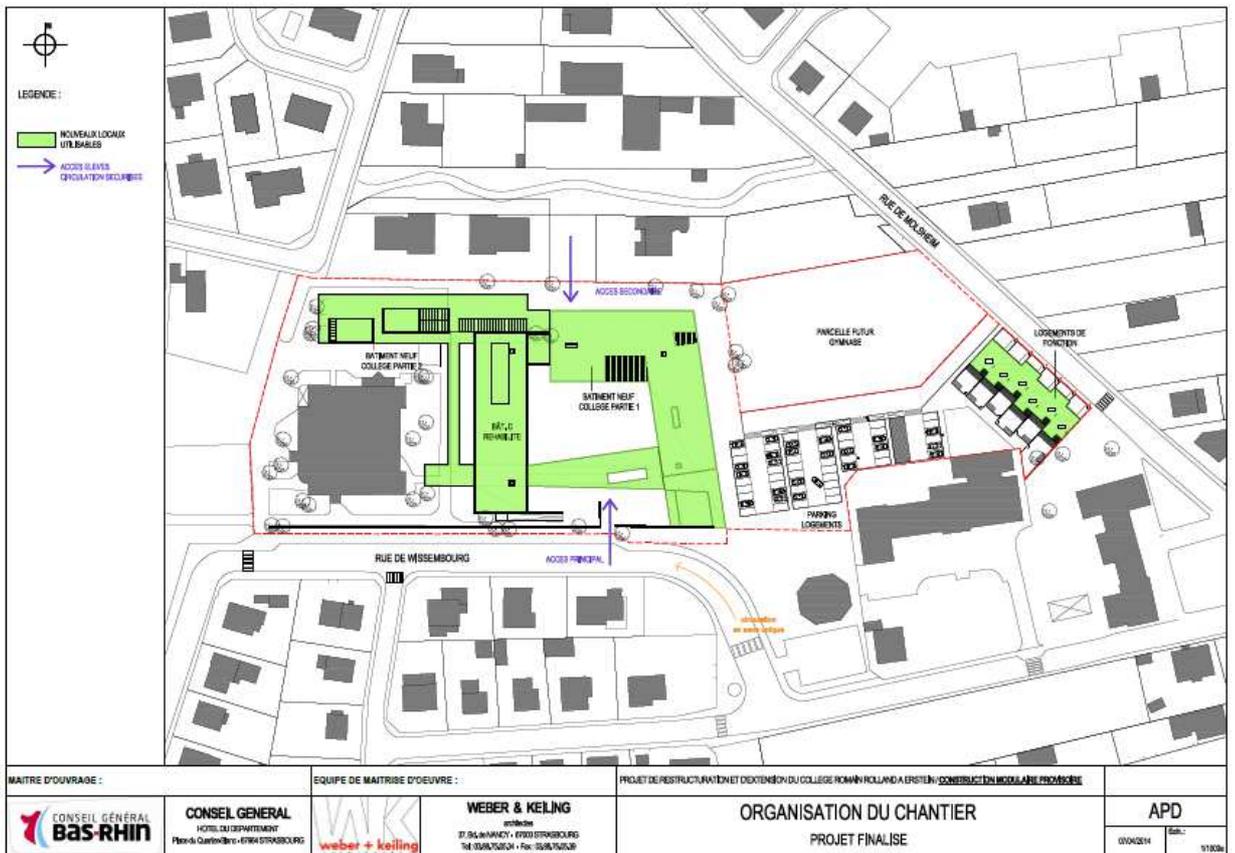






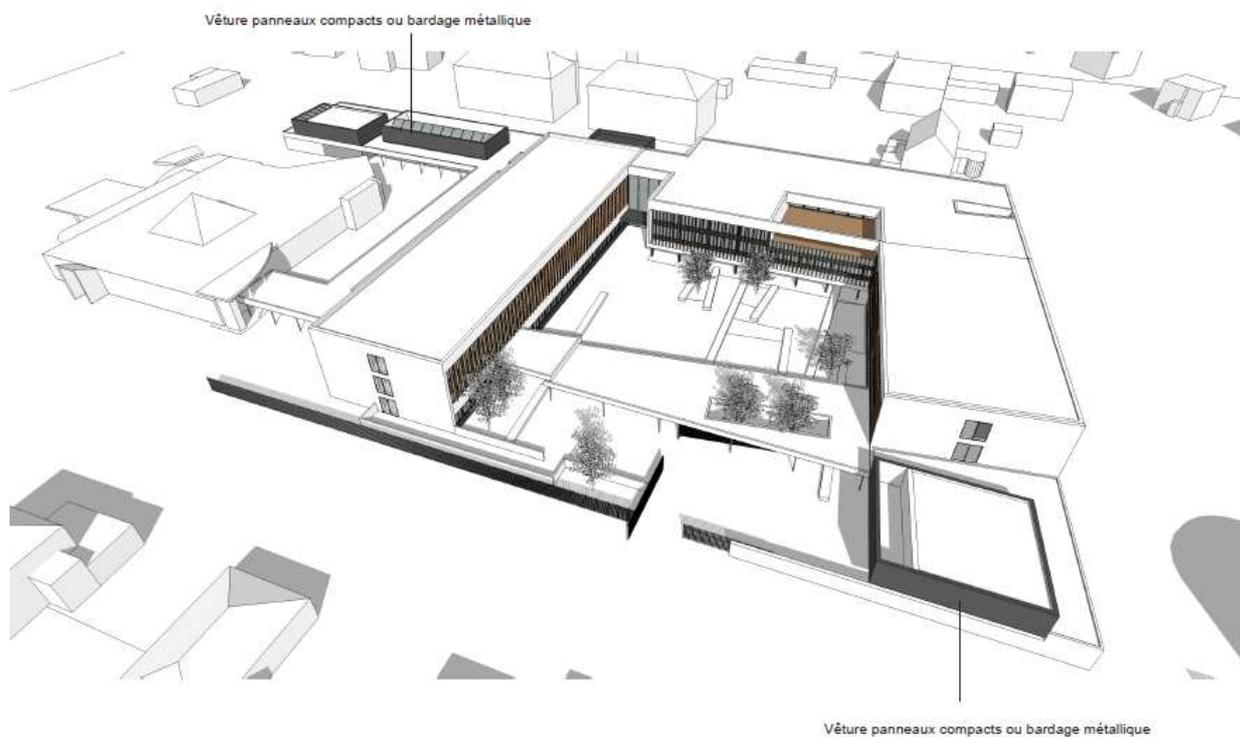


MAITRE D'OUVRAGE :		EQUIPE DE MAITRISE D'OEUVRE :		PROJET DE RESTRUCTURATION ET D'EXTENSION DU COLLEGE ROMAIN ROLLAND A ERSTEIN / CONSTRUCTION DE LOGEMENTS PROVISOIRES	PHASE 3	
 CONSEIL GENERAL HOTEL DU DEPARTEMENT Place de Carrière - 67000 STRASBOURG		 WEBER & KELLING architectes 37, RUE MARNEY - 67000 STRASBOURG TEL 0388 762824 - Fax 0388 762828		ORGANISATION DU CHANTIER : Finalisation collège + logements DUREE : 6 MOIS PERIODE : JUILLET 2017 - DECEMBRE 2017		APD 0704284 11036



MAITRE D'OUVRAGE :		EQUIPE DE MAITRISE D'OEUVRE :		PROJET DE RESTRUCTURATION ET EXTENSION DU COLLEGE ROMAIN ROLLAND A ERSTEIN / CONSTRUCTION MODULAIRE PROPOSEE		APD	
 CONSEIL GÉNÉRAL BAS-RHIN	CONSEIL GENERAL HOTEL DU DEPARTEMENT Place de Gutenberg - 67041 STRASBOURG	 weber + keiling	WEBER & KEILING architectes 17, Boulevard de la République - 67000 STRASBOURG Tél: 03 88 75 00 00 - Fax: 03 88 75 00 00	ORGANISATION DU CHANTIER PROJET FINALISE		APD	
						07/04/2014	01/03/14

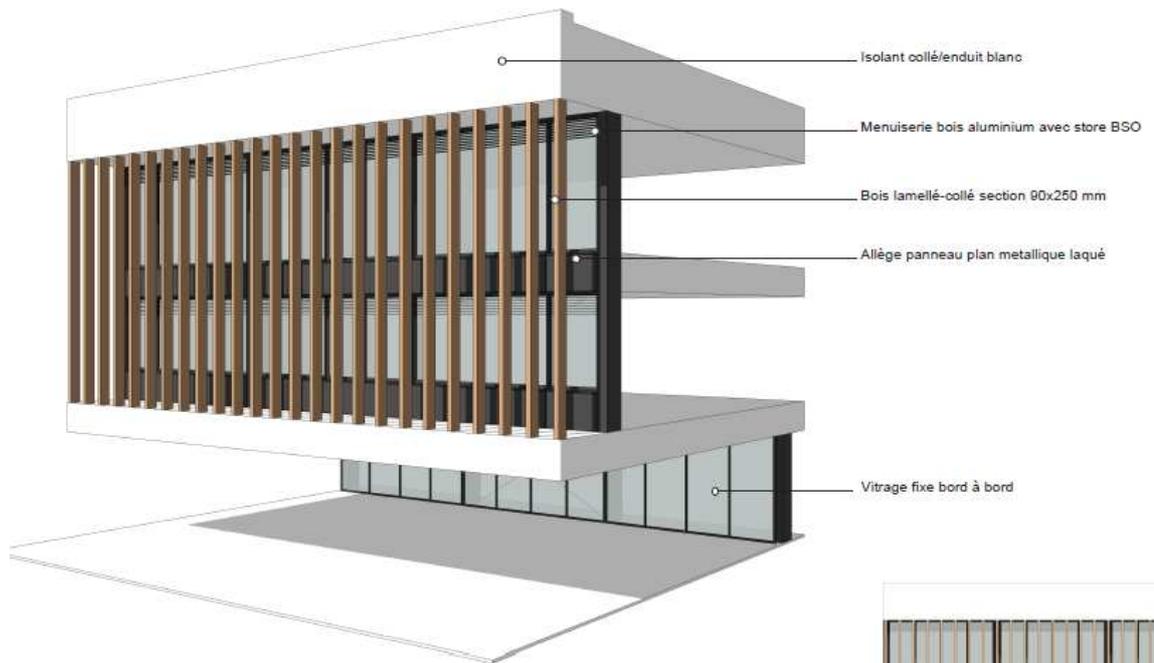
5. ETUDES DE FACADE



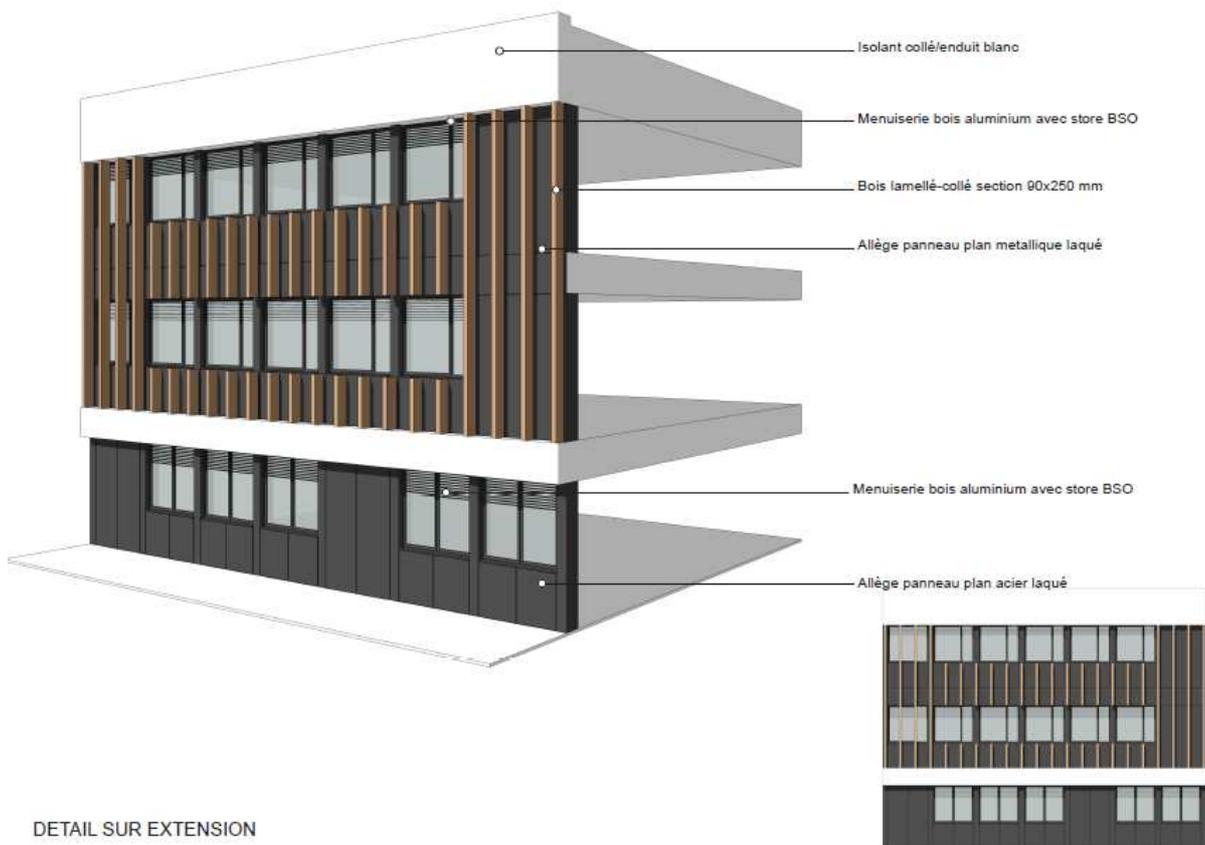


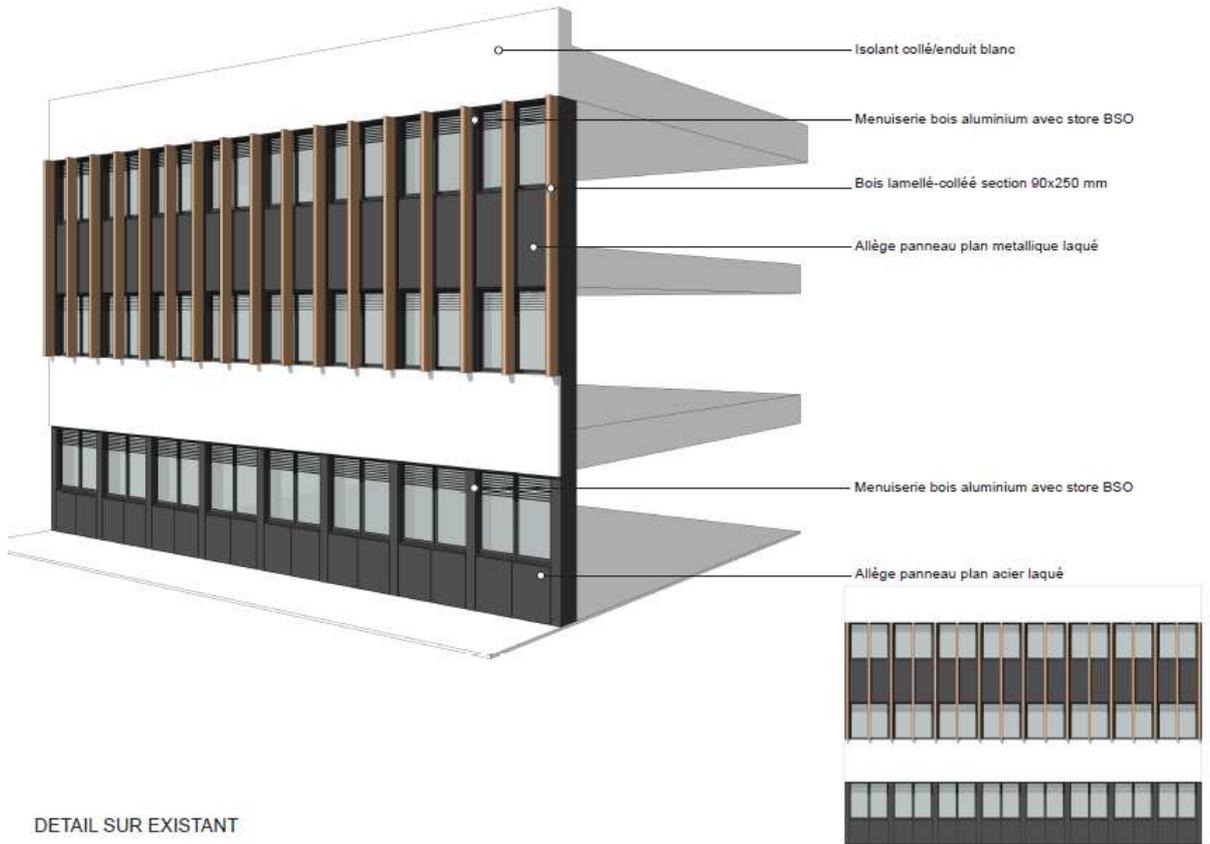






DETAIL SUR CDI





6. PLANS

DESIGNATION

Plan Masse

Plan Rez-de-chaussée – aménagements extérieurs

Plan du sous-sol

Plan du Rez-de-chaussée

Plan Etage 1

Plan Etage2

